



# 68th IFLA Council and General Conference

## August 18-24, 2002

---

**Code Number:** 026-114-F  
**Division Number:** VIII  
**Professional Group:** Africa Section  
**Joint Meeting with:**  
**Meeting Number:** 114  
**Simultaneous Interpretation:** Yes

### **Difficultés rencontrées par les bibliothécaires en Afrique – une analyse comparative**

**Anna-Marie Arnold**

Pretoria, South Africa

[amarnold@iafrica.com](mailto:amarnold@iafrica.com) / [AArnold@csir.ac.za](mailto:AArnold@csir.ac.za)

---

#### ***Résumé :***

*Partout dans le monde, les gouvernements jouent un rôle important quant à l'accès à l'information. Les politiques et les lois nationales d'un pays sont l'indicateur le plus révélateur de l'importance qu'accordent les gouvernements à l'information. Cette étude a pour but de comparer les politiques nationales d'information (ou reliées à l'information) de différents pays occidentaux, orientaux, d'Amérique latine et d'Afrique. Une analyse comparative a permis de cerner les principales problématiques reliées à ces politiques et d'en faire ressortir certaines tendances.*

*En se basant sur les résultats de cette étude comparative, il est démontré que les politiques des pays africains sont généralement centrées sur le développement des technologies de l'information. Dans d'autres régions du monde, par contre, tels que certains pays d'Amérique du Sud, les politiques nationales d'information révèlent d'autres tendances; le rôle des bibliothèques, la promotion du livre, la lecture et le contenu de l'information y sont privilégiés.*

*Cette étude permet de conclure que, dans plusieurs pays africains, les bibliothécaires sont confrontés à de nombreux obstacles quand vient le temps d'offrir à la communauté un accès à l'information. En effet, les politiques gouvernementales semblent favoriser les technologies aux dépens du contenu et de la diffusion de l'information. Cette approche rend la tâche du bibliothécaire plus ardue; d'autant plus que les budgets gouvernementaux diminuent et les possibilités dans le secteur s'amenuisent. Par conséquent, les gouvernements devraient s'attarder davantage à la valeur du contenu de l'information.*

---

## 1. Introduction

Les difficultés auxquelles font face les bibliothécaires en Afrique font l'objet de cette étude. J'ai abordé les principaux problèmes des 52 pays d'Afrique dans une perspective globale et comparative, sans m'attarder aux problèmes spécifiques d'un des pays en particulier.

### 1.1 Point de mire de l'étude

Tous les bibliothécaires et tous les professionnels de l'information qui oeuvrent dans le milieu des bibliothèques et de l'information poursuivent un but commun : ils concentrent leurs efforts pour recueillir l'information et la rendre accessible au public qu'ils desservent. Cette étude est centrée sur les problèmes auxquels sont confrontés les bibliothécaires en Afrique quant à la diffusion de l'information au public.

## 2. Bibliothèques, accès à l'information et politiques gouvernementales

Dans les pays où les gouvernements valorisent l'information et voient en elle une ressource, les bibliothèques et les milieux de l'information sont plus enclins à être structurés et organisés. Un milieu de l'information structuré est plus fonctionnel, il facilite la tâche du bibliothécaire et du professionnel de l'information, favorise les échanges et permet de fournir au public l'information juste.

Un gouvernement peut résoudre les problèmes d'un milieu informationnel d'un pays en implantant une politique nationale de l'information. Stone explique qu'une politique nationale d'information est nécessaire pour assurer une bonne diffusion de l'information à l'intérieur d'une société :

« ...For the information professionals and specialists who have been involved in the processes of accessing, managing, disseminating, and examining the use of information by the various target groups within society, the requirement for an effective National Information Policy is an accepted given. It is seen as an imperative to ensure better co-ordination and co-operation between the information systems and services... » (Stone, 1996 :1)

Un gouvernement établit des législations et met en place une politique publique concernant des problématiques dont il se préoccupe. Lorsqu'un gouvernement décide d'implanter une politique nationale d'information, nous pouvons alors conclure qu'il s'intéresse à l'information et qu'il la place au centre de sa politique. Dans cette étude, nous entendons par « politique nationale d'information » :

« ...a set of interrelated principles, laws, guidelines, rules, regulations, and procedures, guiding the oversight and management of the information life-cycle: the production, collection, distribution / dissemination, retrieval, and retirement of information” (Duran, 1991: 153).

Toutes les composantes du cycle de l'information mentionnées dans la définition ci-dessus sont significatives dans le rôle du bibliothécaire en Afrique et dans le reste du monde.

Dans la définition ci-dessus, six composantes peuvent être identifiées comme faisant partie d'une politique de l'information et celles-ci incluent naturellement les choses suivantes qui concernent le milieu des bibliothèques :

- Comment l'information peut être représentée, analysée, intégrée et gérée pour une meilleure utilisation
- Comment certaines politiques, venant de tous les paliers des gouvernements, peuvent influencer l'accès à l'information
- Les effets des systèmes d'information basés sur les technologies sur le cheminement scolaire, l'apprentissage, le gouvernement et la qualité de vie des citoyens
- L'industrie de l'information
- L'effet des structures organisationnelles sur la diffusion de l'information; et

- « the constraints effecting change » (Duran, 1991 :153)

Le sujet de cette étude, « Les difficultés auxquelles font face les bibliothécaires en Afrique », est abordé de la façon suivante : en regardant, à priori, les politiques nationales d'information dans différentes régions du monde et les problématiques qui lui sont inhérentes. Les politiques des différentes régions sont ensuite comparées en se référant spécifiquement à l'Afrique pour cerner les problématiques significatives auxquelles sont confrontés les professionnels qui oeuvrent dans le milieu de l'information et des bibliothèques dans cette partie du monde.

Ensuite, les difficultés les plus courantes auxquelles font face les bibliothécaires en Afrique sont énumérées pour expliquer comment elles peuvent être surmontées avec une politique nationale d'information.

### 3. Politiques nationales d'information et enjeux

Des politiques nationales d'information et des stratégies nationales quant aux technologies de l'information existent dans plusieurs pays. Cela a été prouvé dans une étude menée par Niegaard (Niegaard, 1999). L'étude a été menée en 1999 et concernait 135 pays. Dans les 55 pays où l'on a répondu au questionnaire, 61.8% d'entre eux possédait une politique nationale d'information, 18.1% une stratégie nationale quant aux technologies de l'information, et 29.2% une forme quelconque de politique d'information. Un certain nombre de pays ont indiqué qu'ils travaillaient à mettre en place une politique nationale d'information.

D'autres recherches ont été menées concernant les politiques nationales d'information dans les différentes parties du monde dans une étude récente de l'auteur. Dans cette étude, les politiques nationales d'information de pays européens, nord-américains, d'Amérique latine, de l'ouest, de l'est et d'Afrique ont été analysées dans le but de faire ressortir les différentes problématiques que l'on tente de résoudre avec celles-ci. Les politiques nationales d'information des pays suivants ont été comparées lors de cette recherche :

Tableau 1. Pays avec une certaine forme de politique nationale d'information dans l'Est et dans l'Ouest

<u>Pays de L'Ouest</u>	<u>Pays de l'Est</u>
Autriche	Australie
Canada	Chine
Danemark	Fiji
Union européenne	Inde
Allemagne	Indonésie
France	Japon
Pays-Bas	Hong Kong
Portugal	Malaisie
Espagne	Nouvelle-Zélande
Suède	Papouasie Nouvelle Guinée
Royaume-Uni	Thaïlande
Etats-Unis	U.R.S.S

Tableau 2. Pays d'Amérique latine appliquant une politique nationale d'information

Mexique	Pérou
Argentine	Chili
Colombie	

Tableau 3. Régions et pays en Afrique appliquant une politique nationale d'information

<u>Afrique du Nord</u>	<u>Afrique de l'Est</u>
Algérie	Éthiopie
Égypte	Kenya
	Ouganda
<u>Afrique de l'Ouest</u>	<u>Afrique du Sud</u>
Nigeria	Botswana
Ghana	Afrique du Sud
	Zimbabwe

Les résultats de cette recherche sont utilisés dans cette étude comme toile de fond aux difficultés auxquels font face les bibliothécaires en Afrique, dans le nouveau millénaire, quant à la diffusion de l'information à la communauté. Dans cette étude, les principales problématiques abordées dans les politiques nationales d'information ne sont pas examinées dans le détail, mais comparées brièvement dans le but de donner un aperçu des problématiques liées à l'information en Afrique ainsi que dans d'autres régions du monde. Dans cette étude, les difficultés les plus courantes auxquelles font face les bibliothécaires en Afrique seront analysées en tenant compte de cette perspective.

Les principales problématiques abordées dans les politiques nationales d'information sont les suivantes :

- (i) La division entre le nord et le sud / la dépendance par rapport à l'information / ses impacts sur l'économie.

La division entre le nord et le sud, la dépendance par rapport à l'information ainsi que son impact sur l'économie des pays sont des problématiques qui influencent l'économie de plusieurs pays.

La majorité de l'information est générée par les pays du nord ou dits développés. Le déséquilibre dans la production de l'information entraîne une dépendance des pays du sud dits en voie de développement par rapport à ceux du nord qui produisent l'information. On parle souvent de ce phénomène comme de la division entre le nord et le sud. La problématique de la dépendance par rapport à l'information est également présente dans les pays développés et se reflète dans les politiques nationales de l'information de certains de ces pays.

Les pays de l'Amérique du Sud sont particulièrement conscients du flux de l'information provenant du nord et essaient de protéger leur propre industrie informatique et leur culture nationale par le biais de législations. Plusieurs pays d'Amérique latine font la promotion de la lecture, de la production de livres ainsi que du rôle des bibliothèques dans leurs politiques nationales d'information.

Il semble y avoir une certaine prise de conscience par rapport à ce problème dans les pays africains, mais aucune législation ou mesure n'est mise en place en Afrique Sub-Saharienne. Dans plusieurs pays de cette région, il y a peu de livres, les sources d'information sont peu diversifiées et peu accessibles, par conséquent, l'information générale y est pauvre. Cela est perceptible dans le nombre d'études et livres

publiés annuellement. Ce nombre est infiniment petit si on le compare au reste du monde. En 1991, cette région a produit seulement 1.2 % de la production mondiale de livres; et en 1992, le financement pour les scientifiques et les ingénieurs de cette région représentait un menu 0.7 % du total mondial. Ce déséquilibre quant à la production et au flux de l'information entraîne une dépendance permanente vis-à-vis des pays développés. (Lor, 1996 :1-3)

En Afrique, les pays arabes tels que l'Algérie et l'Égypte essaient de protéger leur culture contre l'influence occidentale. Cela se concrétise en mettant l'accent sur l'importance de l'éducation nationale et en essayant d'augmenter le taux d'alphabétisation pour permettre aux journaux de l'État et à la presse indépendante de communiquer l'information concernant les enjeux nationaux.

(ii) Les problématiques liées au contenu de l'information, à la compétitivité industrielle et à l'innovation

À l'ère de l'information, le développement de l'Internet et l'augmentation incessante du flux de l'information influencent certains facteurs de ce dernier. Cela rend d'autant plus pressant le besoin pour les pays d'aborder la problématique du contenu ou de la valeur de l'information. L'économie, à l'ère de l'information, est mue plus que jamais par les connaissances et l'intelligence de ceux qui s'y adonnent, donc avec la masse d'information qui circule, il est nécessaire que celle-ci soit gérée de façon optimale. Elle doit être gérée pour que, par exemple, la duplication puisse être évitée. L'information n'est pas nécessairement facile à obtenir et encore plus à vérifier. De plus, la diffusion des sources d'information est plus fragmentée, car ces dernières se trouvent dorénavant dans plusieurs endroits différents et sous plusieurs formes, électronique ou matérielle. Pour la recherche et le développement, la compétitivité industrielle et l'innovation sont fort dépendantes de la disponibilité de l'information. Ces facteurs ne sont pas à négliger dans des pays où les politiques d'information, pour la recherche et le développement, abordent des aspects qui concernent la valeur de l'information. Une analyse des politiques nationales d'information a indiqué que les pays hautement industrialisés tels que le Japon, les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, et l'Union Européenne considèrent l'information indispensable pour la recherche, le développement et l'innovation. Par ailleurs, l'Algérie, quant à elle, préfère insister davantage sur le besoin de coopérer en ce qui a trait aux problématiques liées à l'information nationale, tandis que les pays d'Amérique latine préfèrent mettre l'accent sur le rôle des bibliothèques quant à la diffusion en général de l'information.

(iii) Alphabétisation

L'alphabétisation est à la base de la capacité à utiliser l'information disponible. Il a été découvert que ce problème est abordé dans les politiques nationales d'information de 5 pays en voie de développement et d'un pays dit développé.

(iv) Alphabétisation numérique

L'alphabétisation numérique (capacité à accéder à l'information numérique) ne fait pas partie de plusieurs politiques nationales d'information. Seulement la France et l'Égypte ont développé une politique nationale d'information qui concerne ce type d'alphabétisation.

(v) Éducation et acquisition des compétences

La Colombie et la Nouvelle-Zélande incluent l'éducation et l'acquisition des compétences comme des aspects importants dans leurs politiques nationales d'information. Le Royaume-Uni est un autre pays qui projette d'inclure l'éducation dans sa politique nationale d'information « to improve educational effectiveness » (Library Information Commission Policy Report, 1999 :2).

(vi) Le développement de la société de l'information

Il a été découvert qu'un grand nombre de pays aborde l'enjeu du développement de la société de l'information dans leurs politiques nationales d'information. L'Union Européenne, le Royaume-Uni, la Thaïlande et le Sénégal sont de ceux qui ont accordé, dans leurs politiques nationales d'information, une place à ce problème.

(vii) Enjeux par rapport aux télécommunications

Les recherches récentes de l'auteur nous révèlent que les télécommunication et les enjeux qui y sont rattachés sont inclus dans les politiques nationales d'information de 5 des pays en voie de développement et de 6 des pays dits développés. L'industrie des télécommunications est probablement la majeure composante de l'économie liée à l'information (Malley, 1990 :92). Trois aspects sont importants dans l'industrie des télécommunications : la convergence, le contenu et la compétence. L'industrie des télécommunications a été systématiquement dérégularisée et privatisée. La régularisation de la protection des renseignements personnels a été instaurée en Europe en 1984 pour protéger les individus des dangers engendrés par le traitement informatisé des renseignements personnels. Cette régularisation est consignée dans la Loi de protection des renseignements personnels de l'Union Européenne (1984). Des règlements standards devraient être mis en place afin d'assurer l'inter-connexion entre les différents réseaux (Library Information Commission. Policy report, 1992 : 2). Malley (1990 : 92) propose de s'inspirer d'une loi d'information nationale pour formuler la législation de l'industrie des télécommunications de telle sorte que cette législation soit utilisée comme un modèle pratique pour la régularisation de l'industrie des télécommunications.

Aux États-Unis, les télécommunications et leurs infrastructures sont d'une telle importance que la politique nationale d'information est placée sous le titre générique suivant : « National Information Infrastructure » (NII) (IM Europe Legal Issues, 1999 :4). La NII est régie par Information Structure Task Force, un modèle de standards d'infrastructure d'information et un Conseil d'administration.

(viii) Droits d'auteur

Les droits d'auteur font partie des politiques nationales d'information des pays tels que les États-Unis, le Mexique, et le Chili. La plupart des pays sont signataires de la *International Convention on Copyright*, mais les enjeux par rapport aux droits d'auteur sont si importants que c'est avec insistance qu'ils sont abordés dans les politiques nationales d'information des pays mentionnées ci-dessus.

(ix) Droits de propriété commerciale

Le Canada porte une attention particulière à la protection des droits de propriété commerciale dans sa politique nationale d'information.

(x) Communications gouvernementales

Les communications gouvernementales sont considérées avec une certaine importance dans les politiques de pays tels que les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, l'Algérie, et l'Égypte. Grâce à la télévision, les communications gouvernementales aux États-Unis et au Canada bénéficient d'une large diffusion, alors que les gouvernements algériens et égyptiens utilisent les quotidiens appartenant à l'État pour communiquer avec le public.

(xi) Accès à l'information

L'accès à l'information est un enjeu qui est généralement abordé dans une politique nationale d'information. L'accès à l'information peut être facilité ou limité par un gouvernement. Dans plusieurs pays, le droit à l'information en est un constitutionnel. L'information peut mener à des abus tels que la violation de la vie privée et l'indécence; ces types de problématiques demandent une législation. Ces enjeux sont significatifs pour l'industrie de l'information comme pour la presse par exemple (Malley, 1990 :93).

(xii) Censure

La censure est un enjeu qui est abordé dans les politiques nationales d'information des États-Unis, du Canada et du Nigeria. Cet enjeu est particulièrement important si l'on considère l'information qui est disponible dans Internet. Le droit à l'information et la censure sont des enjeux fondamentaux aux États-Unis. Au Nigeria, la problématique de la censure semble être de nature politique.

(xiii) Droit de propriété à l'égard de l'information

Le droit de propriété à l'égard de l'information est une composante des politiques nationales d'information de pays tels que les États-Unis, le Canada et le Chili. Cet enjeu est très lié à celui de la protection sur les droits d'auteur.

(xiv) Liberté d'expression

La liberté d'expression est considérée comme un droit, elle est un droit constitutionnel dans plusieurs pays. Le Canada, les États-Unis, le Namibie et le Ghana sont des pays qui ont inclus cet enjeu dans leur politique nationale d'information.

(xv) Confidentialité

La confidentialité est une problématique abordée dans la politique nationale du Canada.

(xvi) Liberté intellectuelle

La liberté intellectuelle fait aussi partie de la politique nationale d'information du Canada

(xv) Autres enjeux

D'autres enjeux tels que la formation continue sont abordés dans les politiques nationales d'information de plusieurs pays. Par contre, ils ne sont pas présents aussi fréquemment que ceux précédemment énumérés et ne seront pas traités, ici, dans le détail.

(xvi) Bibliothèques

Dans plusieurs pays, les bibliothèques jouent un rôle prépondérant dans le milieu de l'information. Dans la majorité d'entre eux, les politiques nationales d'information incluent une législation concernant les services offerts par leur bibliothèque nationale et par leurs bibliothèques publiques. Habituellement, cette législation détermine le rôle de la bibliothèque nationale en ce qui a trait à la gestion des publications produites sur son territoire (collection nationale) et d'autres ressources d'information.

Les enjeux énoncés ci-dessus sont les principaux que les politiques nationales d'information abordent. Ce sont eux qui ont été comparés. Dans certains pays, les politiques nationales d'information n'en abordent qu'un ou deux, tandis que dans d'autres pays, elles en incluent plusieurs.

Le tableau 4 est un aperçu des principaux enjeux abordés dans les politiques nationales d'information. Il présente les pays qui prennent en considération ces enjeux dans leur politique.

Symbole	Enjeu	Exemple de pays où l'enjeu est abordé dans la politique nationale d'information
A	La division entre le nord et le sud / la dépendance par rapport à l'information / ses impacts sur l'économie	Algérie, Canada, Chine, Égypte, France, Allemagne, Pays-Bas, Papouasie Nouvelle Guinée, Portugal, Suède, Thaïlande, Zambie
B	Les problématiques liées au contenu de l'information, à la compétitivité industrielle et à l'innovation	États-Unis, Australie, Autriche, Chine, Indonésie, Japon, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suède, Thaïlande, Royaume-Uni
C	Alphabétisation	Algérie, Chine, Colombie, Nouvelle-Zélande, Papouasie Nouvelle Guinée, Thaïlande, Royaume-Uni
D	Alphabétisation numérique	Égypte, France
E	Éducation et acquisition des compétences	
F	Le développement de la société de l'information	Chine, Danemark, France, Namibie, Pays-Bas, Sénégal, Suède, Thaïlande, Royaume-Uni
G	Enjeux par rapport aux télécommunications	Danemark, Égypte, Éthiopie, France, Mozambique, Pays-Bas, Portugal, Sénégal, Suède, Ouganda, Royaume-Uni
H	Droits d'auteur	Chili, Mexique, Portugal, États-Unis
I	Droits de propriété commerciale	Canada
J	Communications gouvernementales	Algérie, Canada, Égypte, États-Unis
K	Accès à l'information	Australie, Canada, Chine, Allemagne, Colombie, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Mexique, Namibie, Pays-Bas, Nigeria, Portugal, Suède, Thaïlande, Royaume-Uni, Zambie, États-Unis
L	Censure	Nigeria, États-Unis
M	Droit de propriété à l'égard de l'information	Canada, Chili, États-Unis
N	Liberté d'expression	Canada, Ghana, Namibie, États-Unis
O	Confidentialité	
P	Liberté intellectuelle	Royaume-Uni
Q	Autres ( les bibliothèques, la lecture, les livres, la culture)	Argentine, Australie, Colombie, Danemark, Allemagne, Indonésie, Mexique, Pérou, Portugal, Sénégal, Royaume-Uni, Zambie



Cette étude des politiques nationales d'information et de leurs tendances à travers le monde nous indique les différents types d'enjeux que les gouvernements d'à travers le monde prennent en considération lors de l'élaboration de leurs politiques. Dans cette perspective globale, la partie suivante de l'étude est consacrée à la situation qui a cours en Afrique et aux obstacles auxquels font face les bibliothécaires quant à la diffusion de l'information à la communauté.

#### 4. Un bref aperçu de l'histoire et du développement des bibliothèques en Afrique

La bibliothèque d'Alexandrie, en Égypte, au nord de l'Afrique, fondée (du moins on le suppose) par Ptolémée Sôter en 283 avant Jésus-Christ (Donaldson, 1981 :13) possédait sûrement, avec 700 000 documents, la plus vaste collection de documents écrits avant l'invention de l'imprimerie. Il y a d'autres exemples de bibliothèques anciennes en Afrique comme les bibliothèques du temple en Égypte et les collections privées.

À l'époque coloniale, des bibliothèques ont été fondées en Afrique. Avant cette période, il n'y avait pas de bibliothèques dans les pays au sud du Sahara qui ne produisaient pas de littérature écrite. Rosenberg explique que le développement des bibliothèques n'a réellement débuté qu'après la seconde guerre mondiale (1999 :15). Pendant la période coloniale, pour permettre la recherche et le développement, l'accès à l'information scientifique était crucial. Alors les gouvernements commencèrent à construire des bibliothèques nationales et créer des centres documentaires liés aux universités et aux institutions culturelles. Les bibliothèques publiques furent fondées et financées par les gouvernements.

#### 4.1 Tendances et problèmes auxquels sont confrontés les bibliothécaires en Afrique

Les bibliothèques fondées sous la période coloniale ne ressemblent toutefois pas à celles d'après cette période. Rosenberg décrit bien les particularités des bibliothèques en 1975 et celles propres aux bibliothèques post-coloniales en 1995. Cette évolution est représentée dans le tableau 5.

Tableau 5. Particularités des bibliothèques dans beaucoup de pays africains pendant la période coloniale et post-coloniale (d'après Rosenberg, 1999 :13,14).

<b>1975-Émergence d'un « réseau » de bibliothèques dans plusieurs pays africains</b>	<b>1995/96 L'agonie des bibliothèques ou l'absence de celles-ci dans plusieurs pays africains</b>
Bibliothèques fondées et contrôlées par les gouvernements	Bibliothèques qui ne sont plus financées par l'État ou par des organisations, mais par des organismes donateurs
Bibliothèques dépendantes des fonds publics	Budget des bibliothèques dépensé, en majeure partie, pour la main d'œuvre (salaires)
Bibliothèques développées selon le modèle occidental	Pour chaque étudiant, les nouveaux documents sont acquis de façon limitée
Le développement des bibliothèques est amorcé sous la pression internationale grâce à l'aide étrangère	La priorité est donnée aux volumes plutôt qu'au matériel de recherche
	La recherche est très peu subventionnée
	Dans plusieurs pays, les bibliothèques scolaires n'existent plus
	Les collections des bibliothèques s'enrichissent de plus en plus par des livres donnés que par des livres achetés

Rosenberg (1999 :15) explique que, du milieu des années 70 jusqu'à la fin des années 80, beaucoup d'initiative ont été tentées pour développer des politiques nationales d'information en Afrique. Par contre, elle affirme que : « Fifteen years later, after expert missions, regional and country seminars, workshops,

reports and draft plans and policies, not one national information policy is in existence in Africa ». En 1999, il n'y avait aucun pays d'Afrique qui avait mis en place une politique nationale d'information.

Selon Mchombu, l'Afrique ne considère pas encore l'information comme une ressource essentielle pour le développement économique et social. En regardant l'Afrique, il est clair qu'il est le continent le moins développé et que la majorité de ses habitants n'ont pas accès à de l'information juste et pertinente. (Mchombu, 1999 :234)

Pour sa part, Oladele (2001 :4) qualifie les infrastructures qui permettent le développement de l'information, dans la plupart des pays d'Afrique, de défaillantes. Il affirme que : « ...if the countries had given adequate attention to the development of their infrastructure and institutions within the NIP framework, the information scene of the continent could have been a lot better ». Les recherches ont révélées qu'il y avait différentes approches quant à la formulation et l'implantation d'une politique nationale d'information dans les pays africains. Les enjeux concernant l'information nationale, le transfert de l'information, la communication de l'information nationale et les infrastructures de l'information sont à considérer. De plus, les décisions politiques prises par les pays africains révèlent qu'ils adoptent leur propre approche quant aux politiques nationales de communication, allant ainsi à l'encontre des conseils prodigués par les organisations et pays étrangers.

De surcroît, il est évident que les gouvernements des pays africains considèrent les services et le rôle des bibliothécaires comme de second plan comparativement aux services offerts par d'autres professionnels. Par conséquent, le milieu de l'information est sous financé et l'information qui est disponible est donc très limitée. Plusieurs pays africains n'ont pas les compétences et la capacité pour gérer leur information. Il est donc difficile pour les bibliothécaires de fournir des ressources documentaires et du matériel aux usagers de la bibliothèque.

La situation des bibliothèques et les services offerts se dégradent chaque jour un peu plus et cela est attribuable à certains facteurs dont :

- (i) Plusieurs gouvernements en Afrique post-coloniale ne favorisent pas le développement des bibliothèques étant donné qu'ils considèrent l'information comme une source de pouvoir plutôt qu'un outil de développement (Rosenberg, 1999 :19).
- (ii) Les services d'une bibliothèque nationale et les questions concernant les bibliothèques ne sont pas jugés comme étant d'un tout premier ordre par les gouvernements africains (Rosenberg, 1999 :19).
- (iii) Les bibliothèques ne sont peut-être pas essentielles à la communication de l'information en Afrique ou devraient peut-être être développées selon un modèle autre qu'occidental. (Rosenberg 1999 :20)
- (iv) Les raisons ci-dessus démontrent que l'information n'est pas valorisée en tant que ressource nationale dans plusieurs des pays africains. Cependant, cela ne peut paraître vrai qu'en partie si l'on considère que bon nombre d'entre eux favorisent le développement des technologies de l'information.

## **4.2 Technologies de l'information en Afrique**

Le développement des technologies de l'information en Afrique est influencé par différents facteurs qui peuvent être observables. Ces facteurs d'influence semblent contradictoires si l'on jette un œil à la dégradation des services dans le milieu des bibliothèques.

Diverses organisations internationales sont impliquées dans le développement des technologies de l'information et de la communication en Afrique.

Depuis 1978, le recours aux technologies de l'information et de la communication comme moyen d'accès à l'information est encouragé dans les bibliothèques de pays en développement (Rosenberg, 1999 :16). Toutefois, les coûts d'entretien des équipements informatiques sont trop élevés pour plusieurs bibliothèques, de sorte que celles-ci ne peuvent les soutenir.

Actuellement, plusieurs organisations internationales s'impliquent et influencent le développement des technologies de l'information dans plusieurs pays africains.

La littérature nous indique que les technologies de l'information en Afrique sont influencées par des organisations internationales, des firmes ayant des intérêts internationaux et des ONG (Organisations non gouvernementales) (Nassimbeni, 1999 :5). Des exemples d'organisations internationales et de leurs initiatives en Afrique sont donnés plus bas. Cette liste n'est pas exhaustive, mais sert à démontrer l'étendue de l'implication de ces organisations dans le processus consistant à influencer le développement de l'infrastructure des technologies de l'information en Afrique. Le tableau 6 plus bas indique les centres de communications en Afrique et les organisations impliquées dans le développement des télécommunications. Les différentes agences et initiatives sont décrites brièvement plus bas.

(i) The International Telecommunications Union (ITU)

L'ITU est un des principaux leaders du secteur de développement des centres de télécommunications. Il installe des télécentres communautaires à utilisations multiples (MCTs) en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Il est impliqué dans des projets au Bénin, au Bhutan, au Honduras, en Inde, au Mali, au Mozambique, au Suriname, en Tanzanie, en Ouganda et au Vietnam (Colle & Roman, 1999 :5).

(ii) Programme d'initiative Acacia du Centre de Recherche en Développement International (IDRC)

Le programme d'initiative Acacia est un effort international dirigé par le CRDI visant à donner aux communautés africaines sub-sahariennes la capacité d'appliquer les technologies de l'information à leur propre développement économique et social. Le CRDI à l'intention d'investir dans ce projet 60 millions de dollars canadiens sur une période de 5 ans. Le développement des technologies de l'information doit être durable au niveau communautaire de sorte qu'une attention est également portée aux politiques de développement plus larges (Colle & Roman, 1999 :9). Les pays initiateurs incluent le Mozambique, le Sénégal, l'Afrique du Sud et l'Ouganda. Les principaux secteurs d'attention de l'enquête initiale incluaient : les politiques, les ressources humaines, les technologies et l'infrastructure, et le développement de l'information (Uganda :NICI Policy, 1999 :2). Certains télécentres communautaires devaient initialement être établis afin de fournir des services de communication de base comme : « le téléphone, le télécopieur, les courriels, les accès à l'Internet, etc. ; des services publics et para-publics comme la télémédecine, l'éducation à distance, les services municipaux de gouvernance, et les services du secteur privé comme la distribution des nouvelles, les services de télétravail, la formation, l'information sur les marchés, les conditions agricoles et météorologiques, et plus » (Colle & Roman, 1999 :7)

(iii) The Leland Initiative (or The Global Information Infrastructure Gateway Project ) of the United States Agency for International Development (USAID)

L'initiative Leland, sous les auspices du Centre pour le Développement International et la Gestion de Conflits, a participé à des études concernant des problématiques d'information nationale, de développement institutionnel, ainsi que l'élargissement et le raffinement du Modèle de Conflit des

Technologies de l'Information en mettant l'accent sur l'Internet (Leland Initiative 1998-1999 Year Two). L'initiative Leland est un plan d'une durée de 5 ans qui vise à « faire profiter les Africains des bénéfices de la révolution globale de l'information ». Sa mission principale consiste à étendre les connexions à Internet à 20 nations africaines ou plus. Le projet se concentre sur l'offre en créant les capacités d'accès à Internet et sur la demande en faisant la promotion des utilisations possibles de l'Internet. Cette initiative contribue à bâtir l'infrastructure et encourage le développement de projets-pilotes et autres activités aidant à accroître la connaissance et l'utilisation de l'Internet (Colle & Roman, 1999 :11,12).

(iv) Le projet LearLink des États-Unis pour le développement international (The LearnLink Project of the United States Agency for International Development)

LearnLink est géré par l'Académie pour le Développement de l'Éducation, une ONG sans but lucratif dont le siège social à Washington, D.C. Learlink utilise les technologies pour connecter les individus, les groupes et organisations afin de donner aux gens la capacité de définir les ressources dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs d'apprentissage. Learnlink établit des Centres Communautaires d'Apprentissages (CLCs) dans trois pays : le Ghana, le Paraguay et le Bénin (Colle & Roman, 1999 :13)

(v) Commission économique pour l'Afrique (Economic Commission for Africa)

En juin 1999, un rapport du sous-comité sur les technologies de l'information, intitulé « Developing national information and communications infrastructure policies, plans and strategies (NICI) », a été présenté lors d'une rencontre de la Commission économique pour l'Afrique (ECA) à Addis Ababa, en Éthiopie. Le document reconnaissait les défis suivants vis-à-vis l'infrastructure de l'information en Afrique :

- l'expansion de l'accès public, notamment en région rurale ;
- l'amélioration de l'application des nouvelles technologies ;
- le développement de la qualité de l'information (Economic Commission for Africa.1999 :1)

(vi) Association for Progressive Communications

L'Association pour les communications progressives (APC) est une association regroupant 22 réseaux informatiques sans but lucratif dans le monde. Elle travaille sur des projets communautaires de réseautage en Amérique latine, et est impliquée dans la création de liens entre des milliers d'ONG à travers le monde pour l'échange d'information relative au développement. SangoNet, en Afrique du Sud, est un bon exemple d'une initiative de l'ACP. Ce réseau procure un accès à Internet à faible coût, de la formation et d'autres ressources à des centaines d'organisations de développement et ONGs dans la région sud de l'Afrique (Colle & Roman, 1999. :14, 15)

(vii) Bellanet

Bellanet est un consortium formé de l'IDRC, de l'UNDP, du SIDA, du CIDA, de DGIS, de la Fondation Rockefeller, et de la Fondation MacArthur. Il vise à encourager l'utilisation des technologies de l'information pour créer un environnement favorable à la collaboration (Colle & Roman, 1999. :15) .

(viii) PICTA (Partnership for ICTs in Africa)

PICTA est un forum pour la collaboration de donateurs et d'agences oeuvrant dans le cadre de l'Initiative Africaine pour une Société d'Information (AIS). Le Forum Africain de l'Internet (UNDP.USAID, la Corporation Carnegie, la Banque Mondiale et d'autres) et l'Initiative Africaine de Réseautage (IDRC,

ITU, ECA, UNESCO, et d'autres) ont été deux des principaux groupes ayant été fusionnés afin de créer PICTA. PICTA s'occupe de développement des technologies de l'information en Afrique (Colle & Roman, 1999. :15).

(ix) L'UNESCO

L'UNESCO participe au développement de centres de communication au Mozambique. Elle travaille en collaboration avec l'IDRC et l'ITU et offrent du financement et/ou des ateliers de formation à ces centres (Colle & Roman, 1999. : 16).

(x) The World Bank

Selon Colle & Roman, la Banque Mondiale est impliquée dans des activités de communications rurales dans plus de 15 pays. La Banque s'occupe des politiques, des revenus et arrangements tarifaires et du développement de l'infrastructure des télécommunications en région rurale. Grâce à son travail politique, la Banque espère assurer l'accès aux communications aux plus pauvres, la plupart vivant en régions rurales. Le fond des donateurs de la Banque, InfoDev, a financé l'implantation d'installations majeures d'éducation à distance en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie, au Zimbabwe et au Ghana. InfoDev a comme mission d'offrir aux gouvernements des pays en voie de développement des conseils sur les lois et les « meilleures pratiques » à suivre face à l'information quant au potentiel de développement économique des systèmes de communication et d'information. Dans ce contexte, la Banque Mondiale opère comme un consultant auprès des gouvernements (Colle & Roman, 1999. :16).

(xi) L'agence canadienne de développement international (ACDI)

Cette agence offre son support pour assurer l'accès à Internet et le développement de l'habileté de création de contenu dans cinq pays africains (Colle & Roman, 1999. :16).

#### 4.3 Télécentres ou centres de communications en Afrique et connexion

Les télécentres sont des centres communautaires à caractère technologique qui offrent des services de télécommunications et de connexion et accès à Internet aux populations urbaines et rurales délaissées et servies inadéquatement (Colle & Roman, 1999 :4). Le tableau 6 indique les pays en Afrique où diverses agences développent des centres de communications. Le tableau 7 nous présente la situation quant à l'accès à l'Internet en Afrique. Ces initiatives semblent témoigner du désir des pays développés d'installer des équipements de télécommunications dans les pays en développement pour assurer l'accès à l'Internet.

TABLEAU 6. Centres de communication en Afrique : le pays, l'agence impliquée et la nature du développement (Colle & Roman, 1999 :18-30).

Pays	Agence	Activité	Notes
Bénin	ITU USAID/LearnLink	MCT CLC	Depuis 1999
Botswana	USAID/Leland	Connexion	
Côte d'Ivoire	USAID/Leland	Connexion	
Érythrée	USAID/Leland	Connexion	
Éthiopie	USAID/Leland	Connexion	
Mozambique	ITU IDRC/ACACIA USAID/Leland	MCT Télécentres Connexion	En développement
Ghana	USAID/Leland VITA	Connexion Télécentres	En opération mars 1999

	USAID/Leland	CLC	
Guinée-Bissau	USAID/Leland	Connexion	
Guinée-Conakry	USAID/Leland	Connexion	
Kenya	USAID/Leland	Connexion	
Mali	ITU	MCT	Depuis 1999
Madagascar	USAID/Leland	Connexion	
Malawi	USAID/Leland	Connexion	
Namibie	USAID/Leland	Connexion	
Rwanda	USAID/Leland	Connexion	
Sénégal	ITU IDRC/ACACIA	MTC Connexion Télécentres	En négociation
Afrique du Sud	Universal Service Agency USAID/Leland IDRC/ACACIA	Télécentres (2000-)  Connexion Télécentres	Modèle franchisé établi par télécommunications
Tanzanie	ITU USAID/Leland	MCT Connexion	Depuis 1999
Ouganda	ITU USAID/Leland IDRC/ACACIA	MCT Connexion ACACIA	En développement
Zimbabwe	USAID/Leland	Connexion	

La communication en Afrique a également été influencée par le développement des télécentres ou des centres de télécommunication et d'information. Ces centres de télécommunication, ou télécentres, ont une importance particulière dans certaines régions du Tiers-Monde où souvent les gens ne possèdent pas le téléphone. Les Multipurpose Community Telecentres (MCTs) sont créés en collaboration avec des agences comme l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le FAU, l'IDRC, le CIDA, l'UNESCO, l'UNDP, le SIDA, la Croix Rouge Internationale (et le Croissant Rouge International), et DANIDA (Colle & Roman, 1999 :5).

L'Agence pour le Développement International des États-Unis (USAID) participe à deux projets majeurs de développement des télécentres. Ces projets sont le Global Information Infrastructure Gateway Project (Leland Initiative) et le LearnLink project. Learnlink concentre ses activités particulièrement au Ghana, au Paraguay et au Bénin (Colle & Roman, 1999 :11).

L'Agence de Service Universelle en Afrique du Sud (USA) vise à fournir un accès universel aux télécommunications en Afrique du Sud (Colle & Roman, 1999 :14).

#### **4.4 Organisations internationales et accès à l'Internet**

Une étude réalisée dans 54 pays africains a démontré que 51 de ces pays avait un accès à l'Internet dans leur capitale (Paul, 2000 :42) (Tableau 7). Les pays n'ayant pas d'accès local à l'Internet sont le Congo (Brazzaville, l'Érythrée et la Somalie. )

Cette étude révèle qu'en moyenne une personne sur 5000 utilise l'Internet sur le continent africain. À l'échelle mondiale, une personne sur 40 l'utilise, et en Europe et en Amérique du Nord, c'est une personne sur 6.

Les infrastructures des télécommunications sont très défaillantes en Afrique et des différences importantes subsistent entre les grands centres urbains. Entre 70 et 80 % de la population vit en régions rurales. Paul (2000 :42) croit que les pays africains devraient profiter de la révolution de l'information sinon ils seront marginalisés davantage et leur économie risquera de stagner.

Le rapport de l'étude rapporte ces informations concernant l'accès à l'Internet en Afrique (Paul, 2000 :42) :

**Tableau 7. L'accès à l'Internet en Afrique (Paul, 2000 :42)**

**Pays n'ayant pas d'accès à l'Internet**

Congo-Brazzaville (accès attendu très bientôt)	Érythrée (accès attendu très bientôt)	Somalie
---------------------------------------------------	------------------------------------------	---------

**Pays avec seulement un fournisseur d'accès public à l'Internet (ISP) (Internet service provider)**

Algérie	Burkina Faso	Gambie
République Centrale Africaine	Éthiopie	Liberia
Malawi	Maurice	Niger
Seychelles		

**Pays avec des ISP locaux ou des Post Office Protocols (POP) dans quelques villes de plus petite taille**

Angola	Bénin	Botswana
Égypte	Ghana	Kenya
Maroc	Namibie	Nigeria
Tanzanie	Tunisie	Afrique du Sud
Zimbabwe	Zambie	

**Pays avec connexion téléphonique à l'Internet sur tout le territoire**

Burkina Faso	Éthiopie	Gabon
Malawi	Mali	Maurice
Mauritanie	Maroc	Sénégal
Tchad	Togo	Tunisie
Zimbabwe		

**Pays avec des réseaux de services digitaux intégrés (ISDN) (Integrated Services Digital Network)**

Égypte	Maurice	Maroc
Seychelles	Afrique du Sud	Tunisie

**4. Conclusion**

Dans cette étude, les obstacles rencontrés par les bibliothécaires en Afrique quant à la diffusion de l'information sont présentés dans une perspective globale. En résumé, les quelques observations suivantes peuvent être faites en ce qui a trait à la situation en Afrique.

- Les bibliothèques vivent un déclin en Afrique.
- Cela est une énorme contradiction si l'on considère le support international apporté dans le développement des technologies de l'information en Afrique.
- Il y a une défaillance des services de l'information dans plusieurs des pays africains et une détérioration de la capacité à gérer l'information.
- L'information et ses infrastructures semblent en déclin.
- La dépendance vis-à-vis des pays dits développés continuera sûrement sans l'acquisition de compétences significatives relatives à une société de l'information sur le continent africain. En regard des difficultés rencontrées par les bibliothécaires en Afrique, il semble que cette dépendance des pays en voie de développement puisse se poursuivre.
- Les gouvernements ont tendance à inclure des problématiques relatives à l'information dans leurs politiques nationales d'information.
- Cette tendance peut être observée dans les pays en voie de développement et dans ceux dits développés.
- Les gouvernements en Afrique devraient considérer davantage l'information comme un outil de développement et inclure cet enjeu dans leur politique nationale d'information.
- Les gouvernements devraient être sensibilisés par rapport à l'importance des habiletés des bibliothécaires et de la nécessité de celles-ci dans la gestion de l'information. Le rôle des bibliothécaires en Afrique n'a jamais été aussi significatif et important qu'il ne l'est présentement.

Je conclus en formulant le vœu sincère que les pays en Afrique, pour le nouveau millénaire, aient un futur meilleur. Je suis convaincue que l'information peut être une passerelle vers le changement et l'espoir si les gouvernements africains commencent à la considérer comme une ressource qui ouvre la porte au développement et à voir les compétences des bibliothécaires comme primordiales dans ce processus.

## Bibliographie

Colle, R.D. & Roman, R. 1999. *Communication Centers and developing nations: a state-of-the-art report*. (Internet) < <http://www.fox.rollins.edu/~liason/asia/SING2HTML> > [Accessed: 5 July 2001].

Donaldson, G. 1981. *Books: their history, art, power, glory, infamy and suffering according to their creators, friends and enemies*. Oxford: Phaidon.

Duran, C. 1991. The role of LIS education. In: McClure, C.R. & Herson, P. ed. *Library and Information Science Research: perspectives and strategies for improvement*. Norwood: Ablex: 152,153.

Economic Commission for Africa: First meeting of the Sub-Committee on Information and Communication Technologies: Committee on Development Information Report. Addis Ababa, 28 June – 1 July 1999 (Internet)

<[http://www.unecs.org\\_resources/Conference\\_Reports\\_and\\_other\\_Documents/disd/codi/Cod1 ICT\\_report.pdf](http://www.unecs.org_resources/Conference_Reports_and_other_Documents/disd/codi/Cod1 ICT_report.pdf)> [Accessed on 5 July 2001].

I\*M Europe Legal Issues. 1999. *Access to public information*. (Internet) < <http://europa.eu.int/ISOP/legal/eu/access/saxby/cn4/params.html>> [Accessed on 6 November 2001].

Library Information Commission Policy Report: Keystone for the Information Age. 1999.



*Keystone for the Information Age: a national information policy for the U.K.* (Internet)  
< <http://www.lic.gov.uk/publications/policy/reports/keystone.html> > [Accessed on 6 November 2001].

Lor, P.J. 1996. Information dependence in Southern Africa: global and subregional perspectives. *African Journal of Libraries, Archives and Information Science*, 6(1): 1-9.

Malley, I. 1990. National and international imperatives of a UK national information policy. *Aslib Proceedings*, 42(3): 89-95.

Mchombu, K. Measuring the impact of information on rural development. In: Stilwell, C., Leach, A. & Burton, S. 1999. *Knowledge, information and development: an African perspective*. Pietermaritzburg: School of Human and Social Studies, University of Natal: 234-248.

Nasimbeni, M. 1999. Library and information policy in South Africa in the nineties: process, product and practice. In: Stilwell, C., Leach, A. & Burton, S. 1999. *Knowledge, information and development: an African perspective*. Pietermaritzburg: School of Human and Social Studies, University of Natal: 1999: 28-40.

Niegaard, H. 1999. *Libraries and national information policies and /or national IT strategies – a survey*. IFLA General Conference. 64 th . August 16 – 21, 1998. (Internet)  
< <http://www.ifla.org.III> > [Accessed September 2001].

Oladele, B.A. 2001. *The imperatives of challenges for African in the Knowledge Age: Status and role of national information policy*. 67 th IFLA Council and Conference. August, 2001. (Internet)  
< <http://www.ifla.org/IV/ifla65/papers/144-143e.pdf> > [Accessed on 15 August 2001].

Paul, M. 2000. *Global Internet connectivity: status, indicators and use of the developed and developing world*. London: UNED-UK. (Internet)  
< <http://www.unedforum.org/publi/connectivity/UNED%20Connectivity%20Report.pdf> >  
[Accessed on 5 July 2001].

Rosenberg, D. 1999. The sustainability of libraries and resource centres in Africa. In: Stilwell, C., Leach, A. & Burton, S. 1999. *Knowledge, information and development: an African perspective*. Pietermaritzburg: School of Human and Social Studies, University of Natal: 1999: 12-27.

Stone, M.B. 1996. *National information policies: are they possible to formulate?* IDRC, Canada. (Internet) <http://web.sn.apc.org/ecis/martha.htm>  
[Accessed 2001].

*Uganda: NICI policy*. 1999. (Internet)  
<http://www.bellanet.org/partners/aisi/rici/uganda/uganpol.htm>  
[Accessed on 5 July 2001].

<b>Translated by: Éric Therrien</b>
-------------------------------------